

**Conseil économique et social**

Distr. générale
1^{er} décembre 2006
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Session ordinaire de 2007**

22 janvier-2 février 2007

**Rapports quadriennaux 2002-2005 présentés
par le Secrétaire général en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social****Note du Secrétaire général****Additif****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme	2
2. Comité d'action pour les droits de la femme et de l'enfant	5
3. Groupe de liaison pour l'Année internationale de la femme	12
4. Organisation d'Aide humanitaire INTERSOS	15
5. Fondation Rainforest du RU	19



1. Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme (AFISAF)

(Statut consultatif spécial 2002)

Introduction

I. Objectifs de l'organisation

L'Association pour la Formation et l'Insertion Sociale de l'Adolescent et de la Femme (AFISAF) a pour buts d'éduquer, de sensibiliser et de former les jeunes et les femmes à la protection de l'environnement, à la prévention des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST) et du SIDA, ainsi qu'aux méfaits de la drogue, de l'alcoolisme, de la délinquance et de la prostitution. L'AFISAF a également pour objectifs de favoriser la participation au processus de prise de décision, d'encourager et d'aider les femmes à accroître leur autonomie par l'accès aux crédits coopératifs et bancaires, de réduire le chômage et la pauvreté et d'établir des partenariats à l'échelle nationale et internationale.

Rapport d'activités

II. Activités mises en place en collaboration avec l'ONU

En mai 2002, à Somalomo (Cameroun), AFISAF a organisé en partenariat avec l'Union Mondiale de la Nature et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), un séminaire sur la protection des espèces en voie de disparition.

Les 25 et 26 novembre 2003, à Johannesburg (Afrique du Sud), AFISAF a participé, par l'intermédiaire de sa Présidente et sur invitation du Cabinet du Secrétaire Général de l'ONU au « High level panel on UN-Civil Society relations ». L'AFISAF a pu ainsi apporter son opinion sur les relations qui devraient exister entre l'ONU et la société civile.

Du 8 au 10 septembre 2003, à New York (États-Unis d'Amérique), l'AFISAF a participé, au sommet ONG organisé par le Département de l'information des Nations unies (DPI), au comité préparatoire du Sommet Mondial de l'Information sur le thème « Sécurité et dignité humaines : concrétiser la promesse de l'ONU ».

Le 6 juillet 2004, l'AFISAF a participé à la journée des organisations de la société civile organisée par l'Agence Canadienne de Développement sur le thème « société civile, gouvernance, lutte contre la pauvreté et développement ».

En septembre 2004, à New York (États-Unis d'Amérique), l'AFISAF a participé à la 57^{ème} conférence DPI/NGO sur le thème « Millénium Development Goals : Civil Society Takes Action ».

Le 11 février 2005 à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a organisé en partenariat avec l'UNICEF un « repas de cœur et d'écoute » en faveur des enfants en difficulté.

Du 1 au 11 mars 2005, à New York (États-Unis d'Amérique), l'AFISAF a participé à Beijing + 10, au Comité sur l'élimination de toutes les formes de

discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) ainsi qu'à l'évaluation des 12 points critiques de la plate-forme de Beijing.

III. Initiatives pour les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM)

Objectif de lutte contre le VIH/SIDA

En septembre 2002, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé à une rencontre entre le Directeur d' ONU SIDA, les ONG et des associations pour l'élaboration de stratégies de lutte contre le SIDA.

Le 28 novembre 2002, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé au séminaire organisé par l'association Femmes Sans Frontière sur le thème des MST.

Le 1 mars 2003, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a organisé la sensibilisation, la prévention et la distribution des préservatifs féminins aux vendeuses des marchés. Une émission télévisée sur ce thème a également été mise en place.

En septembre 2004 et en mars 2005, la présidente de l'AFISAF a réalisé une interview au DPI/NGO et au sommet Beijing +10 (www.un.org/french/audiovis/radio/2004/septembre/04091300.htm).

Le 10 septembre 2004, l'AFISAF a débattu au Centre Culturel Américain sur le thème des défis du « counseling » dans la lutte contre le SIDA et dans d'autres activités. Cette activité s'est réalisée en relation avec Synergies Africaines.

Objectif de formation, d'égalité des sexes et d'autonomie des femmes

Le 15 juillet 2002, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a appris, dans le cadre de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act) l'utilisation de la Bibliothèque commerciale virtuelle à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique.

Le 28 janvier 2002, au British Council (Cameroun), l'AFISAF a participé à l'atelier (Women leadership and advocacy skills) « the Parity project, Fifty/Fifty » en collaboration avec l'UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme).

Le 1^{er} mars 2003 (Cameroun), l'AFISAF a organisé des formations aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), une exposition aux réseaux de femmes rurales et un atelier sur le genre et la prise de décision.

Le 9 octobre 2003, à Edéa (Cameroun), l'AFISAF a participé au séminaire Stratégie nationale d'Information, Education, Communication (IEC) de restitution et d'information des activités de l'ONU en 2003 en partenariat avec une association locale « Judicial's Sisters ».

Le 7 et 8 juin 2005, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé au sommet préparatoire du G8 organisé par la Commission for Africa.

Le 28 décembre 2005 (Cameroun), l'AFISAF a organisé en partenariat avec l'association Women for Action and Development, une conférence sur le thème « Let's work together : realizing the vision » afin de restituer le sommet Beijing + 10.

Objectif de lutte contre la pauvreté

En mars 2003, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a organisé un séminaire sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur le thème « jeunesse et opportunités d'emplois ».

Du 21 au 23 avril 2003, à Douala (Cameroun), l'AFISAF a participé au comité interministériel élargi au secteur privé au sein de la commission n°5 chargée de réfléchir sur le développement des ressources humaines et de la compétitivité.

Du 21 au 23 mai 2003, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé au 5^{ème} séminaire régional des milieux économiques et sociaux des pays Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) et de l'Union européenne.

En novembre 2003, l'AFISAF a participé à la plate forme de concertation pluri-acteurs (PCPA) de la dette (désendettement et développement) France-Cameroun.

En novembre 2003, à Douala (Cameroun), l'AFISAF a participé au salon de création d'entreprise, sur le thème : « Où et comment vendre les produits camerounais des secteurs industriel, agricole et artisanal? La place de la femme dans le commerce des produits camerounais ».

Du 6 au 8 juillet 2004, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé au séminaire national sur la conception de la stratégie nationale de développement de la jeunesse rurale au Cameroun.

Du 27 au 29 avril 2004, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé à l'atelier national d'information, d'échange et de formation sur le processus Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et au plaidoyer de la société civile organisé par le Service œcuménique pour la Paix (SEP).

En octobre 2004, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé au débat portant sur l'intégration économique et régionale en Afrique organisé par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à l'occasion de la 15^{ème} réunion des Ministres africains de l'industrie.

Le 30 juin 2005, à Yaoundé (Cameroun), l'AFISAF a participé au forum « Les jeudis de Cotonou » sur les questions du financement des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) lors des négociations des accords ACP.

2. Comité d'action pour les droits de la femme et de l'enfant

Catégorie Statut Consultatif : observateur spécial, novembre 1996

I. Introduction

1. Présentation de l'Organisation

Nom de l'Organisation : Comité d'Action pour les droits de la FEMME et de l'ENFANT : CADEF

Structures : Les organes du Comité d'action pour les droits de la Femme et de l'Enfant sont :

a) L'Assemblée générale : se réunit chaque 3 ans. Elle est composée des membres de l'organisation. Elle définit les grandes orientations et approuve les rapports d'activités et les projets de budget programmes. Elle élit les membres de la Direction exécutive.

b) La Direction exécutive est composée : d'une équipe fixe :

- Directrice exécutive;
- Adjointe administrative gestionnaire;
- Directrice adjointe chef des programmes;
- Conseiller politique;
- Comptable;

De personnes ressources non permanentes chargées des :

- Affaires juridiques;
- Questions de population et santé reproductive;
- Relations extérieures;
- Éducation, de la communication et sensibilisation;
- Organisation et animation socio-politique des antennes régionales;
- De l'expertise comptable.

La Direction exécutive exécute les budgets programmes et est responsable devant le conseil d'administration.

c) Le Conseil d'Administration est composé de :

- 2 représentantes de la société civile;
- 2 représentants du gouvernement : Ministère de la promotion de la Femme, l'Enfant et la famille; Ministère de la santé publique;
- 2 représentants des partenaires au développement;
- 6 membres de CADEF Bamako et CADEF régional.

2. Buts et Objectifs de l'Organisation

Le Comité d'action pour les droits de la FEMME et de l'Enfant est une organisation non gouvernementale née le 8 Mars 1990 et reconnue d'intérêt public en Avril 1991. Elle regroupe plus de 500 membres à travers le Mali.

La Direction exécutive de l'organisation est sise à Bamako. L'organisation possède des antennes dans les régions : Kayes, Segou, Sikasso, Markala, Koutiala.

Les Buts et Objectifs globaux

Promouvoir, protéger et défendre les droits humains de la Femme et de l'Enfant.

Objectifs spécifiques

- Suivre l'application correcte de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des FEMMES ainsi que la Charte internationale des droits de l'enfant;
- Participer au processus de démocratisation au renforcement de la paix sociale;
- Participer à la consolidation, à la protection et à la défense des droits acquis des Maliennes aux plans législatif, juridique, social, économique et culturel;
- Participation à l'instauration d'une culture des droits humains, la paix, la tolérance;
- Participer au renforcement de la bonne gouvernance au Mali;
- Renforcer les liens d'amitié, de coopération, de solidarité entre les femmes du Mali, de l'Afrique et du monde qui œuvrent pour les Droits de l'homme.

II. Activités nationales

Le CADEF a renforcé ses activités pour promouvoir, défendre et protéger les droits de la femme.

Information, éducation, sensibilisation sur les droits de la femme et de l'enfant

350 activités ont été réalisées pour les femmes rurales et urbaines dans 4 régions du Mali soit 10 000 femmes de 18 à 50 ans.

100 activités ont été réalisées pour les jeunes de 10 à 22 ans soit plus de 3000 jeunes scolarisés ou non.

Activités menées pour les jeunes

- De nombreuses conférences débats sur les conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant et aux droits de la femme ont été organisées dans 5 lycées de Bamako et 5 lycées régionaux;
- 20 sessions de perfectionnement ont été organisées pour les enseignant(e)s des établissements sur les droits de la femme, de l'enfant, la lutte contre la pauvreté, la globalisation;

- CADEF a participé à l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre le trafic des enfants;
- Le CADEF a participé à l'élaboration, la diffusion du code de protection de la famille et code de protection de l'enfant;
- CADEF a participé à l'organisation du Hall d'entrée du Secrétariat général de l'ONU pour le Sommet Mondial à New York;
- CADEF est la première ONG à dénoncer le trafic transfrontalier des enfants et a interpellé le gouvernement du Mali à cet effet le 10 décembre 2001 et le 20 novembre 2002;
- CADEF a participé à la campagne médiatique de l'opinion publique contre le travail des enfants dans les écoles fondamentales (20) de Bamako et 30 écoles des régions de Kayes, Sikasso et Ségou. Cette campagne a touché plus de 50 000 jeunes de 6 à 18 ans;
- À l'occasion de la journée Panafricaine des femmes du 31 Juillet, le CADEF a participé à la journée de mobilisation contre le travail des enfants en collaboration avec un collectif d'ONG, 2 centrales syndicales et le représentant du BIT au Mali.

Les plaidoyers menés auprès des autorités politiques

- CADEF est la première ONG à dénoncer le trafic des enfants et demander au gouvernement de considérer la situation transfrontalière (Mali - Côte d'Ivoire) comme grave
- CADEF a participé activement à la session de la réforme de la loi électorale par le Ministère de l'intérieur et des collectivités locales. La présidente du CADEF a insisté sur l'octroi du cota 1/3 aux femmes candidates sur les listes électorales et partout dans l'administration et le secteur privé. Le projet d'amendement à la loi électorale élaborée à cet effet fut rejeté par les députés en août/ septembre 2006, toutes les associations féminines ont manifesté leur indignation dans un système dit démocratique, mais fortement masochiste
- CADEF s'est solidarisé et continue de se solidariser avec des ONG françaises et maliennes pour l'adoption d'une loi pour réprimer les auteurs des mutilations sexuelles chez les jeunes filles et femmes.
- Plaidoyer auprès des autorités politiques, administratives et syndicales pour l'accès des femmes au niveau de la prise de décision dans les organes et instances de décision aux niveaux local, régional et national. Ainsi sont élues :
 - 15 femmes à l'Assemblée nationale
 - 5 femmes au gouvernement
 - 113 conseillères municipales
 - 3 maires
 - 3 ambassadrices
 - 5 conseillères d'ambassades

- Les sessions d'informations pour les députés sur la CEDAW/ CEDEF, la CRC/ CDE. Le CADEF s'est rendu 3 fois en 2001- 2002- 2003 pour informer et conscientiser 60 à 80 députés en présence du président de l'Assemblée nationale sur le rôle des élu/es de la Nation à s'impliquer dans la mise en œuvre des conventions relatives aux droits de la femme et de l'enfant.

Elle a chaque fois souligné l'importance de la commémoration des dates du 8 mars, 31 juillet, 6 juin, 20 novembre.

Appui du CADEF au gouvernement et Assemblée nationale

A l'occasion des 50 ans de la Déclaration des droits de l'Homme, le CADEF a organisé 2 sessions d'information pour les députés sur les Droits Humains à l'ONU et au Mali.

Le CADEF collabore avec les Ministères :

- de la promotion de la femme, de l'enfant et la famille sur le projet de Code de la famille, sur la politique nationale de lutte contre toutes les pratiques nuisibles à la santé de la femme, pour l'accès des femmes à des postes de direction et électifs et pour aider les femmes rurales à s'émanciper
- de la Santé pour promouvoir la santé reproductive, le genre et le droit. Pour la formation et le perfectionnement pour améliorer la qualité des soins
- de l'éducation pour promouvoir l'instauration d'une culture des droits humains, la tolérance, la paix dans les cursus scolaires
- de la justice garde des sceaux pour l'organisation des sessions d'interpellation du gouvernement par rapport aux droits de l'homme. Chaque 10 décembre, le CADEF fait un rapport sur les violations des droits humains de la femme et de l'enfant au Mali.

Assistance juridique et judiciaire à des femmes victimes de violation de droits en collaboration avec d'autres acteurs/trices des droits de l'homme

50 cas au Mali

2 cas au Nigeria

Les activités pour la promotion des droits reproductifs de la femme

La Présidente du CADEF lutte depuis 2005 pour l'élaboration par le comité national d'éthique dont elle est membre d'un projet de loi pour la procréation médicalement assisté au Mali

CADEF grâce à l'appui de l'Ambassade de Canada a exécuté dans la région de Kayes un projet santé reproductive/ droits et genre qui a concerné la formation de 50 volontaires en animation filles et garçons restauré et équipé, 4 maternités rurales à Kayes N'Di, Coniakary, Segala, Diabigué. Une session de perfectionnement en population, santé à été organisée au siège de CADEF pour 12 cadres médicaux et paramédicaux de Kayes et Bamako en 2003.

En recherche action: le CADEF a encadré et formé des jeunes femmes et jeunes hommes dans les domaines de la politique et socio sanitaire au Mali

De l'an 2000 à 2005 :

4 étudiantes de la faculté juridique, 2 étudiantes de l'école de Médecine du Mali ainsi que 4 stagiaires du Canada, 2 Françaises et 2 Suédoises du mouvement associatif.

Le perfectionnement du personnel socio sanitaire en droits/ genre a permis au CADEF d'enrichir le personnel paramédical et du développement social au regard des normes internationales relatives aux droits humains soit 200 dans les régions de Kayes, Ségou et Markala.

Les activités ont touché plus de 4000 femmes et 8000 enfants de 0 à 8 ans (soins pré, péri et post natals, vaccination contre les maladies infantiles, la lutte contre les mutilations génitales, le SIDA et le paludisme).

Formation de 50 volontaires rurales au droit/ santé et genre dans la première région du Mali.

Éducation civique, artistique, environnementale et préscolaire de 150 enfants de 3 à 5 ans

III. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

(CEDAW/ CSW, UNICEF- FNUAP)

Au Plan africain

Appui aux gouvernements et sociétés civiles sur invitation du Haut Commissariat des droits de l'homme de Genève, la présidente du CADEF a eu à participer à des sessions de formation pour la rédaction des rapports des pays sur l'application des deux Conventions relatives aux droits de la femme et de l'enfant, au Gabon, en Centre Afrique, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal.

Soit 100 cadres supérieurs de l'administration des représentants de 50 ONG et partis politiques.

CADEF a participé à Johannesburg à l'élaboration du protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme.

Au Plan international

Le CADEF a participé aux travaux du comité chargé de lutter contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; de la commission de la condition de la femme à New-York; droits de la femme selon l'Islam au Sénégal à Dakar; droits de la femme selon l'Islam en Jordanie à Aman en décembre; à la commémoration des 50 ans des droits de l'Homme à Paris organisée par le gouvernement Français et l'UNESCO. La Présidente du CADEF a fait une communication sur les droits humains de la femme et la globalisation.

CADEF collabore avec l'UNICEF, le FNUAP, le Commissariat aux droits de l'homme, le PNUD ainsi que l'ACDI (Canada) pour les Droits de la femme, de l'enfant.

Les Perspectives

En référence aux Programmes de l'ONU pour les droits de la femme et de l'enfant, le CADEF a procédé à une planification stratégique allant de 2007 à 2010.

Les principaux domaines retenus sont:

- l'éducation pour l'instauration d'une culture des droits humains, la Tolérance et la Paix
- le suivi de l'application des 2 conventions de l'ONU relatives aux droits de la femme et de l'enfant
- l'appui à la bonne gouvernance
- l'appui à la santé reproductive/ le droit et la recherche action en partenariat avec des chercheurs/ses, le genre
- le CADEF demeure engagé auprès des Institutions spécialisées de l'ONU pour les Droits de la FEMME et de l'ENFANT.

Au Plan international

- droits de la Femme selon l'Islam à Dakar en 2001. L'Université du Cap a organisé à Dakar en 2001 une semaine de haut niveau sur les droits humains, l'Islam, la tradition. La Présidente du CADEF a fait une communication sur la complémentarité des droits accordés par le Prophète Mohamed aux femmes et les dispositions de la CEDAW/CEDEF.
- Droits de la Femme à AMAN en Jordanie en décembre 2002. Le jeune Roi a organisé une conférence mondiale sur la religion et la paix. La présidente du CADEF a été invitée à faire une communication sur les droits de la femme en référence à la CEDAW/ CEDEF. Elle a invité tous les gouvernements présents à la conférence à retirer leurs réserves à ce traité international qui demeure un grand espoir pour les femmes du monde toutes religions confondues.
- 26^e et 29^e session CEDAW à New-York. La Présidente du CADEF a participé aux réunions entre membres du comité et ONG et a rendu compte des efforts que déploie son ONG pour promouvoir, protéger et défendre les droits de la femme et de l'enfant grâce aux 2 conventions de l'ONU.

Elle a participé à :

La réunion du groupe africain, groupe des ONG de l'Union Européenne, le comité d'organisation de la session extraordinaire de l'ONU pour les enfants présidé par le Haut Commissaire des droits de l'homme, la Présidente a pris l'engagement que son ONG s'investira dans le Mouvement mondial en faveur des enfants pour la paix en présence de Mesdames Carol Bellami et Nelson Mandela.

La Présidente du CADEF a participé également à des caucus sur le global Network of Religions for children où étaient réunis des grands responsables gouvernementaux et non gouvernementaux des religions bouddhiste, musulmane, chrétienne.

Membre du comité Unicef de New-York, la Présidente a également pris part à la réunion dudit comité qui a présenté une étude comparative sur la CEDAW/ CRC en collaboration avec Netherlands NGO coalition UN children Sunnit.

Le Girl international forum a enregistré la participation d'un délégué du CADEF à New-York grâce aux efforts de l'ONG lui même.

À l'UNICEF et au FNUAP ainsi qu'à la Coopération canadienne: les représentants/es du CADEF ont toujours insisté sur leur vision holistique des droits de la femme et de l'enfant en référence aux instruments juridiques internationaux, africains et maliens. Elles ont contribué à enrichir ou amender les programmes de développement de l'UNICEF et du FNUAP en référence à la CEDAW et la CRC.

En conclusion, le CADEF souhaite un appui technique pédagogique et financier pour atteindre ses objectifs qui s'insèrent dans le cadre du Programme et la Plate-forme de Beijing, du Programme du Caire sur la population, de Vienne pour les droits de l'homme et des programmes du Mali pour le développement durable.

Nous sollicitons une aide personnelle de Madame la Chef de la Division des ONG de l'ECOSOC en vue de nous mettre en contact avec des ONG internationales pour un appui institutionnel à notre organisation nationale, le CADEF.

Nous serons très reconnaissantes à Mme la Chef de division.....

3. Groupe de liaison pour l'année internationale de la femme – IWYLG

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

Introduction

I. Buts et objectifs de l'organisation et ses principales actions

L'IWYLG a pour but de mettre en œuvre les objectifs de l'année internationale de la femme de 1975 préconisés par les Nations Unies: égalité, développement et paix. Depuis sa constitution (au Japon) en 1975, l'IWYLG a traité d'importantes questions sur l'égalité des sexes, il a souvent écrit des lettres au Gouvernement, aux administrations locales, aux partis politiques et aux organismes compétents pour leur soumettre certains problèmes et il a délibéré avec les femmes parlementaires. Il a demandé de manière cohérente que les premiers ministres successifs adoptent des politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et à renforcer les mécanismes institutionnels pour une meilleure considération des femmes.

L'IWYLG a envoyé ses représentants en tant que Conseillers des délégations japonaises à la 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995 à Beijing (Chine), à la 23^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée générale du 5 au 9 juin 2000 (New York, États-Unis d'Amérique), intitulée « Femmes 2000: Égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » et à la 49^{ème} Session de la Commission sur le statut des femmes (Beijing + 10), qui s'est tenue du 28 février au 11 mars 2005, à New York (États-Unis d'Amérique).

L'IWYLG participe activement aux conférences et aux réunions de l'Organisation des Nations Unies ou les suit via Internet. L'organisation traduit toujours en japonais tous les documents officiels importants, les conclusions et les résolutions adoptées lors de ces conférences et réunions pour les distribuer à ses membres. L'IWYLG envoie également un représentant aux audiences publiques des conférences et réunions des Nations Unies du Bureau sur l'égalité des sexes, du Cabinet ministériel, pour informer ses membres à ce sujet.

Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

II. Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux principales conférences et autres réunions des Nations Unies

En 2002, les représentants de l'organisation ont assisté en tant qu'observateurs à la 46^{ème} Session de la Commission sur le statut des femmes, qui s'est tenue à New York (États-Unis d'Amérique), du 4 au 15 mars.

Les représentants de l'organisation ont assisté en tant qu'observateurs au 2^{ème} Congrès mondial sur le vieillissement qui s'est tenu à Madrid (Espagne), du 9 au 12 avril. Lors d'un atelier du forum des organisations non gouvernementales (ONG) précédant le Congrès, la représentante de l'organisation a soumis le document relatif

au “Long-term Care Insurance System in Japan” (Système d’assurance mutuelle à long terme au Japon).

Les représentants de l’organisation ont assisté en tant qu’observateurs au 4^{ème} Comité préparatoire du Sommet mondial sur le développement durable qui s’est tenu à Bali (Indonésie), du 27 mai au 7 juin.

La coordinatrice de l’organisation pour les relations internationales a assisté, en tant que représentante suppléante du Gouvernement japonais, aux réunions du troisième comité de la 57^{ème} Assemblée générale, à New York (États-Unis d’Amérique), du 30 septembre au 21 novembre. Au cours de ces réunions, elle a présenté quatre déclarations: à propos du développement social, des femmes, des enfants et du racisme.

En 2003, les représentants de l’organisation ont assisté en tant qu’observateurs à la 47^{ème} Session de la Commission sur le statut des femmes, qui s’est tenue à New York (États-Unis d’Amérique), du 3 au 14 mars.

La coordinatrice de l’organisation pour les relations internationales a assisté, en tant que représentante suppléante du Gouvernement japonais, aux réunions du troisième comité de la 58^{ème} assemblée générale, à New York (États-Unis d’Amérique), du 6 octobre au 21 novembre. Pendant les réunions, elle a présenté deux déclarations, sur les femmes et sur les enfants.

En 2004, les représentants de l’organisation ont assisté en tant qu’observateurs à la 48^{ème} Session de la Commission sur le statut des femmes, qui s’est tenue à New York (États-Unis d’Amérique), du 1^{er} au 12 mars.

Les représentants de l’organisation ont assisté, en tant que conseiller de la délégation japonaise et observateurs, aux réunions de haut niveau de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l’Asie et le Pacifique (ESCAP), à Bangkok (Thaïlande), du 5 au 12 septembre, en vue de préparer Beijing + 10.

En 2005, les coordinateurs de l’organisation ont assisté, en tant que conseillers de la délégation japonaise, à la 49^{ème} Session de la Commission sur le statut des femmes (Beijing + 10), à New York (États-Unis d’Amérique), du 28 février au 11 mars. Les représentants de l’organisation ont également assisté aux réunions en tant qu’observateurs.

Les représentants de l’organisation ont assisté à la 58^{ème} assemblée annuelle du département des informations publiques sur les ONG (DPI/NGO), à New York (États-Unis d’Amérique), du 7 au 9 septembre.

L’organisation a mis sur pied la Convention sur les femmes de 2005, qui s’est tenue à Tokyo (Japon) le 26 novembre et elle a célébré son 30^{ème} anniversaire. Après le discours d’accueil des invités prononcé par le Ministre d’état chargé des mesures relatives au déclin des naissances et à l’égalité des sexes, le Dr Kyung-wha Kang, président, a fait une intervention notoire sur “Women’s Responsibility in the International Community: Toward Peace and Gender Equality.” (La responsabilité des femmes dans la communauté internationale: vers la paix et l’égalité des sexes). Les coordinateurs de l’organisation ont communiqué le bilan des activités nationales et internationales de l’organisation. À la fin de la session du matin, une série de diapositives intitulée « Wild Flowers Continue to Bloom » (Les fleurs sauvages continuent de fleurir) a servi à présenter les 30 ans de vie de l’IWYLG aux 900 participants. L’après-midi, un panel intitulé « Creating a Gender-equal Society, »

(La création d'une société à égalité des sexes) a eu lieu en présence de trois femmes panélistes renommées. Après la présentation des objectifs des activités pour la période de 2005-2010, par chacun des présidents des six comités, trois résolutions et une déclaration ont été adoptées. L'organisation a rédigé un rapport, en anglais et en japonais, relatif à la Convention, "Creating a Gender-Equal and Peaceful Society" (Création d'une société pacifique, à égalité des sexes).

4. Organisation d'aide humanitaire INTERSOS

(Statut consultatif spécial accordé en 2002)

Introduction

But et objectifs de l'organisation

L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS est une organisation humanitaire indépendante, sans but lucratif, qui s'est engagée dans l'aide aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS a pour objectifs d'agir immédiatement en cas de crises humanitaires en soulageant les victimes de conflits armés et de toute autre catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme, en leur assurant des conditions de vie essentielles; elles commencent ainsi, parallèlement à des interventions de soulagement, à préparer le terrain pour un retour à la stabilité, la reconstruction et le développement et à activer, stimuler, mobiliser la société italienne afin qu'elle encourage et diffuse l'idée de solidarité internationale.

Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

I. Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux principales conférences et autres réunions des Nations Unies

1. Assemblées annuelles

Participation aux assemblées du Comité pré-exécutif (Pre-Excom) du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), en septembre, à Genève (Suisse), avec des organisations non gouvernementales (ONG) du monde entier, afin de préparer l'assemblée du Comité exécutif du Haut Commissariat. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS assiste aux séances plénières ainsi qu'aux réunions secondaires traitant des pays ou des thèmes pour lesquels il est mandaté.

Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en octobre, à Genève (Suisse). Le Pre-Excom est suivi de l'assemblée annuelle du Comité exécutif qui s'étend sur une semaine et traite du programme de protection et d'assistance bisannuel de l'agence pour les réfugiés. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS participe à cet exercice en étroite collaboration avec d'autres organismes humanitaires.

Commission des droits de l'homme (CDH) de l'Organisation des Nations Unies, en mars et avril, à Genève, Suisse. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS assistait en général à ces réunions en appuyant les questions ayant un lien direct avec son propre mandat. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS continuera à suivre les réunions du nouvel organe qui a remplacé l'ancienne Commission des droits de l'homme.

Réunions du Comité permanent du Haut Commissariat, à Genève, Suisse. L'Agenda inclut de temps en temps une évaluation des programmes tels que mis en

œuvre par les ONG. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS ainsi que les ONG siégeant à Genève (Suisse) sont présentes aux réunions et apportent leur contribution orale aux débats.

2. Réunions mensuelles

Réunions du Comité permanent interinstitutions-ONG, à Genève, Suisse. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS assiste régulièrement et activement à ces réunions étant donné qu'elles sont principalement axées sur les actions sur le terrain.

Organe de liaison des ONG de la CDH de l'Organisation des Nations Unies, Genève, Suisse. Les réunions sont axées sur les situations les plus délicates sur le terrain par rapport aux réfugiés ou aux personnes intérieurement déplacées. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS y exprime à haute voix sa satisfaction ou ses préoccupations par rapport à la concrétisation du partenariat dans les opérations sur le terrain.

3. Réunions hebdomadaires

Réunions de l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires (OCAH) des Nations Unies tous les mercredis, à Genève, Suisse. L'organisation d'aide humanitaire INTERSOS assiste aux réunions pour autant que le sujet soit directement intéressant pour ses opérations sur le terrain, ce qui est normalement le cas.

ii) Coopération avec les institutions des Nations Unies et/ou avec des institutions spécialisées sur le terrain et/ou au siège

Avec le soutien et la collaboration du HCNUR :

Afghanistan: Soins et entretien des réfugiés et des demandeurs d'asile, assistance aux personnes intérieurement déplacées, renforcement des capacités des personnes extrêmement vulnérables (2005). Fourniture de couvert, activités génératrices de revenus et profil de district (2002).

Angola: Rapatriement et réintégration de réfugiés angolais (2003-2005); assistance aux réfugiés congolais dans le processus de réintégration (2003).

Burundi: Établissement des rapatriés du Burundi et de l'aide humanitaire aux réfugiés congolais (2002).

Tchad: Soins et entretien des réfugiés soudanais au Tchad oriental; construction de camps, approvisionnement en eau, système de distribution et gestion du camp (2004-2005).

Iraq: Assistance pour le retour, la réintégration et la protection des réfugiés irakiens (2004-2005).

Pakistan: Réponse d'urgence aux tremblements de terre (2005); soins et entretien des réfugiés afghans dans les camps (2004-2002); approvisionnement en eau et implication de la communauté locale en faveur des réfugiés (2003). Conscientisation du danger des mines (2002).

Serbie et Monténégro: Assistance pour les soins et l'entretien des réfugiés, des personnes intérieurement déplacées et des demandeurs d'asile et assistance aux populations locales pour développer leur autonomie. Maintien à jour d'une banque de données des réfugiés et des personnes intérieurement déplacées (2003-2005).

Soudan: Projets de réhabilitation concernant des communautés pluri-sectorielles, établissement de centres communautaires; aménagement zonal pour le retour potentiel de personnes intérieurement déplacées et de personnes revenant au Darfour occidental (2004-2005).

Avec le soutien et la collaboration de l'UNICEF :

Angola: Éducation aux dangers des mines (2005).

Bosnie Herzégovine: Activités de liaison entre les communautés et d'éducation aux dangers des mines (2004-2005).

Tchad: Protection, soutien psychosocial pour les enfants et les jeunes réfugiés (2005).

Iraq: Renforcement des capacités et éducation aux dangers des mines; espaces conviviaux pour les enfants (2004-2005).

Liberia: Assistance aux personnes déplacées (2003).

Somalie: Soutien de l'hôpital de Jowhar (2003-2005).

Soudan: Projet d'éducation d'urgence pour les enfants touchés par la guerre, programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Darfour occidental (2005).

Érythrée: Intervention dans l'approvisionnement en eau et dans son assainissement (2002).

Avec le soutien et la collaboration du Service de l'action anti-mines des Nations Unies (UNMAS) :

Afghanistan: Renforcement des capacités dans la gestion des services anti-mines en vue de la reconstruction et éducation aux dangers des mines (2003/2005)

Iraq: Action d'urgence anti-mines et renforcement des capacités (2004-2005)

Avec le soutien et la collaboration de l'OCHA :

Angola: Déminage d'urgence et intervention dans l'assainissement des eaux (2002/2004) du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Afghanistan: Réhabilitation de l'hôpital Khair Khana à Kaboul in 2002.

iii) Initiatives entreprises par l'organisation pour le soutien des objectifs de développement du millénaire (ODM)

Les principales actions prises sont les suivantes:

Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim /Cible 2

Formation nutritionnelle de 4340 mères

Distribution de semences, de nourriture et formation adéquate dans les camps de réfugiés, pour 45400 personnes

Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous /Cible 3

Construction de 500 salles de classe (provisoires/permanentes)

Cours d'enseignement pour 32000 enfants (5-11)

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes /Cible 4

Réalisation de centres communautaires pour femmes, avec assistance de 125000 femmes.

Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants /Cible 5

Campagnes de vaccination touchant 73400 enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5: Améliorer la santé maternelle /Cible 6

Campagnes de vaccination concernant 13500 femmes enceintes.

Assistance à environ 7000 femmes dans des centres de santé.

Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

Distribution de 12000 filets anti-moustiques.

Objectif 7: Assurer un environnement durable /Cible 10

Réalisation de 750 points d'eau (systèmes de distribution d'eau, forage de puits traditionnels peu profonds).

Construction de 24700 latrines dans les camps de réfugiés/ de personnes intérieurement déplacées.

5. Fondation Rainforest RU

(Statut consultatif depuis 2002)

Buts et objectifs de l'organisation et ses principales actions

La déclaration de mission de la Fondation Rainforest du Royaume-Uni (RF RU) vise le soutien aux populations autochtones et aux populations traditionnelles des forêts ombrophiles mondiales, dans leurs efforts de protection de leur environnement et dans le respect de leurs droits. La Fondation se préoccupe également des droits de l'homme et de l'environnement et travaille en partenariat avec les organisations locales et les communautés autochtones des forêts ombrophiles. Nous soutenons actuellement des initiatives en Afrique et en Amérique du Sud.

La Fondation Rainforest a été créée au RU en 1989, suite à un appel à l'aide du peuple Kayapo, en Amazonie orientale, pour combattre les menaces pesant sur leurs terres de forêts ombrophiles traditionnelles. La Fondation RF RU est un organisme indépendant avec des organisations « sœurs » aux États-Unis d'Amérique, en Norvège, en Autriche et au Japon.

i) Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux principales conférences et autres réunions des Nations Unies

Depuis 2003 la Fondation Rainforest ne cesse d'interpeller le Gouvernement britannique pour qu'il reconnaisse les droits collectifs des peuples autochtones et qu'il signe le projet de déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones.

Signature d'une déclaration conjointe « Un accord légalement contraignant à propos des forêts peut-il faire la différence? » Envoyé au forum des Nations Unies sur les forêts, en septembre 2004.

Forum des Nations Unies sur les forêts, qui s'est tenu du 16 au 27 mai 2005, à Genève (Suisse). La Fondation Rainforest a assisté au Forum sur les forêts et est intervenue pour demander des mesures supplémentaires pour la reconnaissance des droits des communautés forestières et autochtones, dans le cadre des objectifs de développement du millénaire.

ii) Coopération avec les organes des Nations Unies et/ou des institutions spécialisées sur le terrain et/ou au siège

La Fondation Rainforest a collaboré étroitement avec la Haute Commission des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour encourager les organisations gouvernementales et civiles de la République du Congo à mettre sur pied une nouvelle loi visant à protéger les droits des peuples autochtones. Cela a entraîné une étroite collaboration dans l'organisation d'ateliers à Brazzaville en mai et juillet 2006 et l'échange de commentaires sur les projets de loi et la suggestion d'amendements afin que la loi soit conforme aux normes internationales. La Déclaration des Nations Unies relative aux droits des peuples autochtones votée le 29 juin 2006 a été un élément essentiel dans le soutien de cette procédure. La Fondation Rainforest soutient également une procédure à plus long terme portant sur une meilleure compréhension des droits internationaux des autochtones par les

organisations locales et au cours de laquelle ces dernières ont procédé à une enquête auprès des communautés pour évaluer la portée du respect de leurs droits au sein de la République du Congo.

La Fondation Rainforest, par le biais de son organisation associée l'«Observatoire Congolais des Droits de l'Homme» a débattu avec l'UNICEF des efforts locaux nécessaires pour protéger les peuples autochtones en République du Congo.

iii) Initiatives prises par l'organisation en vue d'atteindre les objectifs établis dans les accords internationaux, notamment les objectifs de développement du millénaire (ODM)

Notre programme de travail est directement lié à l'objectif de développement du millénaire n°7, « Assurer un environnement durable ». Nous oeuvrons tout particulièrement à ce que tout un chacun intègre les principes de développement durable dans les politiques et dans les programmes nationaux et inverse la tendance à la disparition des ressources environnementales. Notre travail est aussi lié à l'ODM n° 1 qui vise à éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

Depuis 2002, la Fondation Rainforest opère dans la région du bassin du Congo où de nombreuses politiques nationales et régionales menacent les espoirs de vrai développement durable, la survie de millions de personnes dépendant de la forêt et l'intégrité des écosystèmes de la forêt tropicale (la deuxième plus grande forêt du monde après la forêt amazonienne).

Nous avons pris les mesures suivantes:

- Interpeller les gouvernements de la République démocratique du Congo et du Cameroun et les institutions internationales comme la Banque mondiale pour veiller à ce que les réformes affectant la forêt respectent les droits des autochtones et des communautés locales.
- Soutenir 4 organisations privées en République démocratique du Congo dans leur enquête sur l'exploitation forestière frauduleuse par des sociétés de bois et faire pression pour annuler les concessions frauduleuses de coupes.
- Soutenir des organisations privées au Cameroun pour aider 11 communautés à gérer leurs propres forêts, en leur prodiguant des conseils juridiques par le biais d'avocats camerounais établis en communautés. Nous soutenons également les communautés ayant hérité des ressources financières et organisationnelles à mettre au point des plans efficaces de gestion de leurs forêts.
- Soutenir les communautés dans leurs revendications des taxes forestières qui leur reviennent de plein droit en vertu de la loi camerounaise.
- Soutenir 22 communautés autochtones en République démocratique du Cameroun oriental et assurer leur survie grâce à l'élevage de bétail et à une production agricole génératrice de revenus et plus durable.

La Fondation Rainforest a encouragé l'Observatoire congolais pour les Droits de l'Homme et l'Association pour les peuples autochtones du Congo (APAC) à célébrer la Journée internationale des peuples autochtones du monde en République du Congo. Ces organismes ont ainsi présenté les problèmes liés aux droits des

peuples autochtones et ont lancé un rapport d'analyse sur la situation de ces peuples en République du Congo.

La Fondation Rainforest a dû limiter sa participation au travail du Conseil économique et social du fait que les ressources humaines et financières étaient destinées à des programmes de développement en Afrique centrale, en collaboration avec des ONG et avec les gouvernements, en vue d'assurer les droits des autochtones et la survie de la deuxième plus grande forêt ombrophile au monde.
